

Subvention FACT*

Soutien à la « **transformation
numérique concertée** »
pour les PME

*Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail

Objectifs du dispositif



Soutenir le numérique
dans les PME



Intégrer les salariés
dans le projet
numérique



Anticiper les
répercussions du
numérique pour
entreprise et salariés



Aide publique

PLAFOND GLOBAL DE FINANCEMENT DE 800 000 €

PLAFOND PAR ENTREPRISE : 14 000 €

Obtenir un **financement** pour un projet numérique que l'entreprise désire mener

Principe



Entreprise française de moins de 300 personnes

Pour qui ?

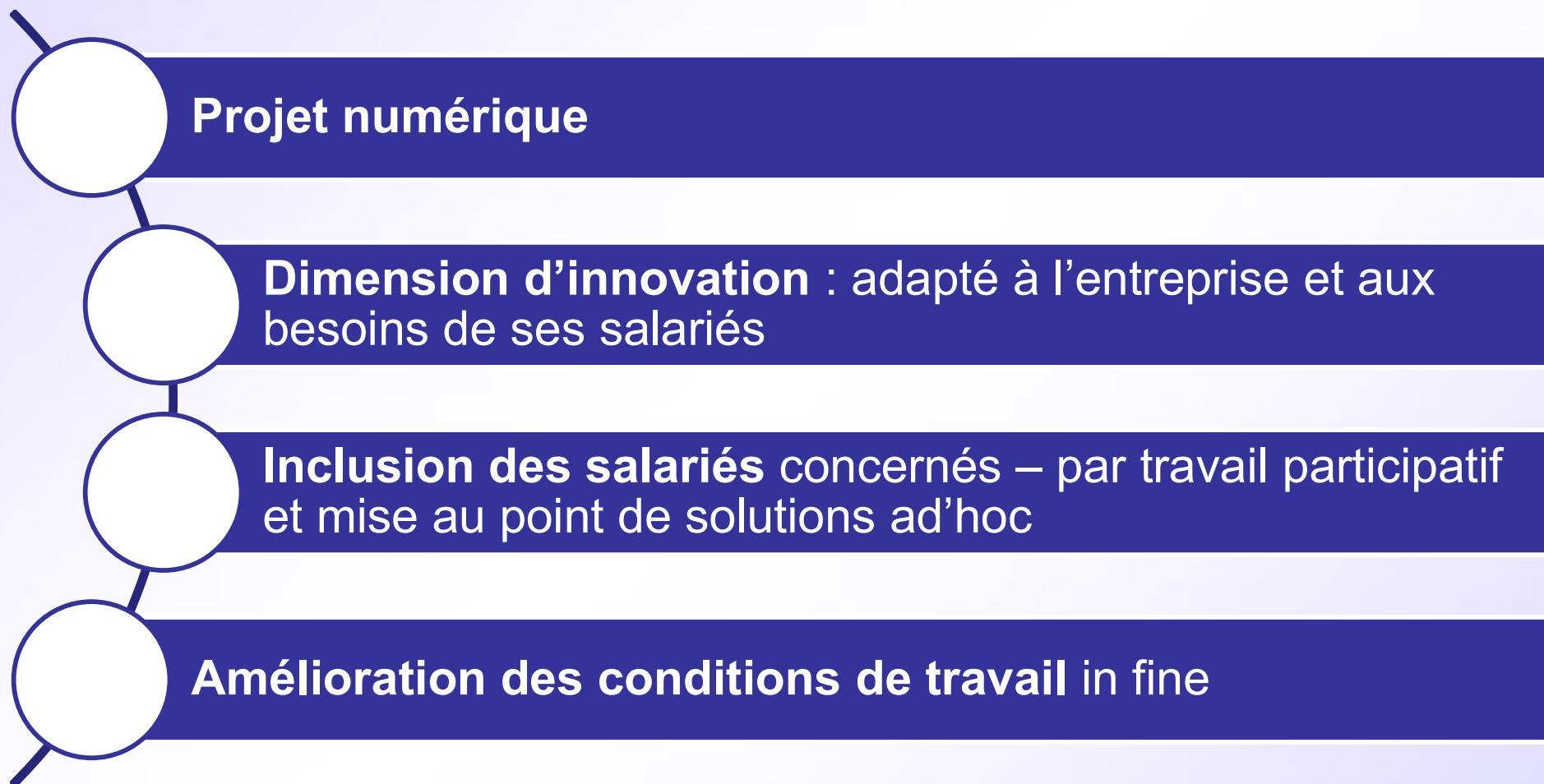


ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

Qui finance ?



Pour quels projets ?



Echéance de la
demande : 5 juin
2020

Monter un dossier

Le projet peut
s'étendre jusqu'à
mars 2022

FIVE Conseil vous aide dans le montage du dossier

FIVE Conseil

43, rue du Commerce

75015 Paris

01.83.62.02.80

contact@five-conseil.com

www.five-conseil.com